

La lettre aux parents

Note d'information de la mairie, direction des affaires scolaires



Éditorial de Monsieur le Maire

« Chers parents,

Cette lettre de rentrée nous permet chaque année de vous présenter un certain nombre de nouveautés en vous apportant des informations détaillées notamment sur les services que la Ville met à disposition des petits Tropicains, ainsi que sur les travaux réalisés durant l'été dans nos écoles. Elle nous permet aussi de mieux vous faire connaître les personnels qui sont au service de vos petits et de vous familiariser avec vos interlocuteurs privilégiés de la Commune que sont Madame Sylvie Siri, adjointe aux Affaires scolaires, Sandrine Iberti, chef du service des Affaires scolaires et depuis cette année, Hélène Champetier, directrice du Pôle Enfance. Elles sont toutes trois à votre écoute et à votre disposition.

Pour y avoir assisté, je pense qu'on peut dire que cette rentrée 2016 s'est bien déroulée, et la Ville y a veillé tout particulièrement en insistant sur la sécurisation accrue de nos établissements. Nous avons ainsi, suivant les recommandations préfectorales, renforcé le dispositif déjà existant, concrétisé par la présence de policiers municipaux, en installant notamment des visiophones aux entrées des écoles maternelle et élémentaire.

Cette rentrée aurait toutefois été parfaite sans la décision de fermeture d'une classe supplémentaire à l'école maternelle l'Escouleto. Je regrette et condamne avec la plus grande fermeté la position de l'Inspection d'académie qui n'a nullement tenu compte de l'augmentation des effectifs de nos plus jeunes élèves, passant de 112 à 115 (voire 119 avec les quatre petits de la crèche en attente d'admission). Cette décision est d'autant plus regrettable qu'elle n'a tenu aucun compte des efforts que nous avons entrepris pour endiguer notre baisse démographique avec la création en deux ans de 87 nouveaux logements locatifs sur les sites des Lices et du Couvent, auxquels viendront s'ajouter dans quelques semaines 79 logements supplémentaires sur l'ancien hôpital. Vous pouvez compter sur nous, nous ne baisserons pas les bras et reviendrons à la charge l'an prochain pour regagner cette classe perdue.

Je vous souhaite, pour vos enfants et vous-même, une excellente année scolaire. »

Jean-Pierre TUVÉRI

Maire de Saint-Tropez

Vie scolaire

M. Maurice Vallotti tire sa révérence



L'année scolaire 2016 s'est terminée avec un gros pincement au cœur. M. Vallotti, directeur de l'école élémentaire terminait sa longue carrière sur la commune, riche de 42 années de dévouement auprès des enfants des écoles du Var et de Saint-Tropez.

Une carrière d'enseignant débutée à l'issue de sa formation à l'école normale de Draguignan par un poste au collège de Saint-Tropez en 1974. Affecté à la rentrée 1975 à l'institut médico-professionnel de Seillans-la-Cascade (Var), c'est par mutation en passant par les écoles de Cogolin et Cavalaire de 1976 à 1980, qu'il rejoint l'école des Lauriers à la rentrée 1980. Ecole élémentaire qu'il n'a plus quitté jusqu'à ce jour.

Nommé directeur de l'école des Lauriers en 2003, il conserve en 2009 la direction des deux écoles élémentaires, après la fusion de l'école Louis Blanc et Les Lauriers.

C'est avec beaucoup d'émotion que se sont succédés début juillet les différents hommages de sympathie et d'amitié qui lui ont été rendus par ses collègues, parents d'élèves et amis. Clôturés le 6 juillet 2016 par une cérémonie organisée par la Ville de Saint-Tropez, au cours de laquelle la médaille d'argent de la Ville lui a été remise par



Monsieur le Maire ; récompense pour son travail et son dévouement au sein des écoles communales de Saint-Tropez.

Un directeur à la poigne de fer, droit et juste qui nous manque déjà.

Nous lui souhaitons une belle retraite qu'il ne manquera pas d'occuper par de longues virées à bicyclette !

A bientôt *Maître*.



Bienvenue
à Mme Anne-Marie Jaeger-Cabot
et Mlle Ludivine Saez

Les effectifs et l'équipe pédagogique

Madame Anne-Marie JAEGER-CABOT, nommée à la direction de l'école élémentaire, a pris ses fonctions le 31 août dernier.

Professeure des écoles, anciennement en poste

dans le département du Bas-Rhin, elle a fait sa première rentrée des classes à Saint-Tropez.

La municipalité lui souhaite la bienvenue ainsi qu'une belle et longue carrière dans la cité.

Bienvenue également à Mademoiselle Ludivine SAEZ, professeure des écoles, qui assurera la décharge de direction de Mme JAEGER-CABOT.



C'est nouveau pour les familles : Le document unique d'inscription

Sous l'impulsion d'Hélène CHAMPETIER directrice du Pôle enfance, le document unique d'inscription, souhaité par M. le Maire, a vu le jour au mois de mai dernier.

Afin de simplifier les démarches administratives des familles, les différents services (accueil,

scolaire et centre de loisirs) ont travaillé l'an dernier sur un document unique d'inscription.

Ce document concerne les inscriptions aux écoles, cantines, garderies, NAP, bus. Il évite ainsi aux familles de remplir des dossiers parfois

identiques pour différents services accueillant leurs enfants.

Les justificatifs fournis ne sont remis qu'une fois par an (sauf changement de situation familiale ou de domicile dans l'année).

INSCRIPTION



❁ La rentrée à l'école élémentaire

Travaux d'été

Afin de préparer la rentrée scolaire dans de bonnes conditions, des travaux d'entretien ou d'aménagement sont nécessaires chaque année.

Les équipes du bâtiment des services techniques ou des entreprises extérieures se sont attelées à la tâche tout l'été pour y remédier.

Ainsi, une partie des sanitaires à l'école des Lauriers et de Louis-Blanc ont été remis en état de propreté (reprises des plafonds et des peintures).

La bibliothèque et la salle informatique des Lauriers ont fait peau neuve avec le remplacement des sols, faux plafond et luminaires.

Des reprises au niveau du revêtement des sols ont été réalisées.

On notera également l'installation de visiophones fin juin aux portails des écoles.



Nouveaux horaires et NAP

De nouveaux horaires entérinés par les services de l'Éducation Nationale sont de rigueur pour cette rentrée.

Ceux-ci permettront aux enfants de faire le distingué entre les temps scolaires d'apprentis-

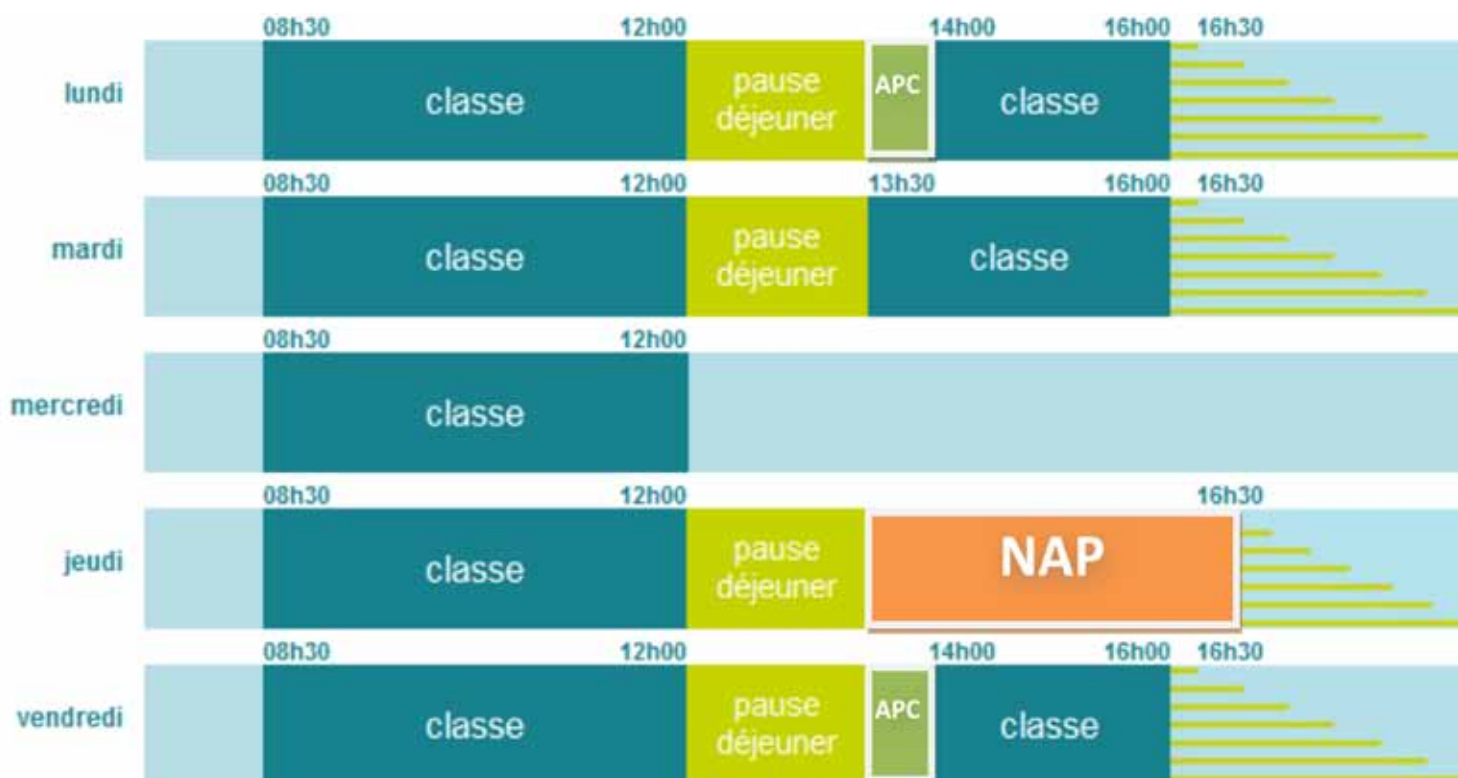
sage et les temps périscolaires (NAP, études et Garderie), mais également de libérer une demi-journée le jeudi après-midi pour des animations plus abouties durant les nouvelles activités périscolaires.

Ci-après, les nouveaux horaires ainsi qu'un « **questions/réponses** » qui vous aidera à mieux identifier les différents créneaux horaires scolaires et périscolaires.

Nouveaux horaires

école élémentaire Louis Blanc et les Lauriers

Rentrée scolaire 2016-2017



APC : activités pédagogiques complémentaires - temps d'enseignement assuré par les maîtres et maîtresses.

NAP : nouvelles activités périscolaires - temps pris en charge par la Ville.

Les NAP commencent dès le jeudi 1^{er} septembre

Le programme d'activités par classe sera publié sur le site internet de la Ville, dans les écoles et au pôle enfance au cours de l'été.

Pour plus d'information : 04 94 81 30 11

VOS INTERLOCUTEURS NAP SUR LES SITES SCOLAIRES :

Pour toutes questions relatives aux activités périscolaires se déroulant après la classe, vous pouvez joindre les responsables de chaque site scolaire, à savoir :

- ÉCOLE LOUIS-BLANC : Mme **Camille NIVOLA** - 06 69 29 53 02
- ÉCOLE LES LAURIERS : Mme **Charlène GILLET** - 06 69 35 46 16
- ÉCOLE MATERNELLE : M^{me} **Marie-José LECOQ-PERROT** - 04 94 97 05 26



Questions/Réponses

À quelle heure commence l'école le matin ?

À 8h30. Le portail est ouvert de 8h20 à 8h30.

À quelle heure se termine l'école le matin ?

À midi.

Mon enfant peut-il manger au restaurant scolaire le jeudi, s'il ne fréquente pas les NAP l'après-midi ?

Non. Les jeudis seuls les enfants inscrits aux NAP peuvent déjeuner au restaurant scolaire.

À quelle heure dois-je récupérer mon enfant le soir

À 16h, les lundis, mardis et vendredis.

À 16h30, les jeudis, si mon enfant est inscrit aux NAP.

Seuls les enfants inscrits au bus ou à l'étude sont gardés entre 16h et 16h30.

À quelle heure a lieu le ramassage scolaire en bus ?

À 16h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis ; à midi le mercredi.

Quels sont les horaires de l'étude ?

De 16h à 18h : les lundis, mardis et vendredis. Il n'y a plus d'étude les jeudis ; elle est remplacée par un service de garderie périscolaire au pôle enfance de 16h30 à 18h.

À quelle heure puis-je récupérer mon enfant ?

À 17h30 ou 18h **précises** les lundis, mardis et vendredis ; entre 17h et 18h pour la garderie du jeudi au Pôle Enfance.

Quels sont les horaires des NAP et des APC ?

Les NAP : Les jeudis après-midi de 13h30 à 16h30. Les APC : Les lundis et vendredis de 13h30 à 14h.

Quel est le coût des NAP ?

Gratuites ! Le coût est entièrement pris en charge par la commune.

La participation aux NAP est-elle obligatoire ?

NON. Toutefois, si l'enfant y est inscrit la fréquentation est obligatoire.

Quel est le coût de l'étude et de la garderie ?

2 € par jour et par enfant. Le goûter est fourni par la famille.

Comment s'inscrire ?

Inscriptions avec le document unique reçu par les enfants ou à télécharger sur www.saint-tropez.fr

Planning des NAP

1^{er} cycle (jusqu'aux vacances de Toussaint) jeudi de 13h30 à 16h30

1^{ère} activité de 13h30 à 14h50 - 2^e activité de 15h à 16h20

Louis-Blanc	
CP de Mme GAJAC	TENNIS
CP de Mme FAUDON	LOISIRS CREATIFS avec Christine SANDOVAL + YOGA avec Laurence BARRET
CE1 de Mme JAEGER-CABOT	ANGLAIS avec Audrey BONARDELLO + ZUMBA avec Sylvie SUAREZ
CE1/ CE2 de Mme MONDELLI	HAND BALL avec Charles DUBRUQUE + ANGLAIS avec Nathalie PÉLISSIER
CE2 de Mme ROUSSEAU	Découverte du littoral avec l'Observatoire Marin et Patricia PERRIN

Les Lauriers	
CM1 de Mme FLORYSZCZAK	NATATION avec Emmanuelle LARFAOUI
CM1 de Mr GROSSO	ALLEMAND : Sigrid MIES + JEUX SPORTIFS : Gregory BEN
CM2 de Mr FLORYSZCZAK	ECOLE DE VOILE
CM2 de Mme MONDELLI	ACTIVITES NAUTIQUES avec Sylvie BRUNET et Gilbert HAEFFLINGER



Les effectifs et l'équipe pédagogique

- Direction : Mme Anne-Marie JAEGER-CABOT.
- Intervenants BCD, NAP et interclasse: Christine SANDOVAL et Grégory BEN.
- Les éducateurs sportifs Gilbert HAEFFLINGER et Sylvie BRUNET seront également présents aux côtés des enseignants tout au long de l'année scolaire.

Louis-Blanc		
CP	22	Mme Céline GAJAC
CP	22	Mme Estelle FAUDON
CE1	27	Mme Anne-Marie JAEGER-CABOT
CE1 / CE2	26	Mme Florence MONDELLI
CE2	26	Mme Anne ROUSSEAU

Les Lauriers		
CM1	24	Mme Corinne FLORYSZCZAK
CM1	24	M. Roland GROSSO
CM2	22	M. Roland MONDELLI
CM2	22	M. Christian FLORYSZCZAK

La rentrée à l'école maternelle



Travaux d'été

L'école maternelle n'a pas été oubliée durant la période estivale. Les agents de la Ville et les entreprises se sont relayés sur le site pour effectuer les opérations d'entretien et de réparation avant la rentrée :

- Installation du visiophone à l'entrée de l'école.
- Pose de protections anti-pince doigts.

- Dépose des radiateurs en fonte (salle de motricité et couloir).
- Mise en peinture de la classe de Mme la Directrice.
- Rafraîchissement de la peinture des marelles de la cour.

- Mise en sécurité du local de stockage des produits d'entretien (doublage des murs et remplacement de la porte).

Horaires inchangés

Les horaires de l'école maternelle restent identiques à ceux de l'année scolaire 2015/2016. Comme l'an passé, à l'issue des heures d'apprentissage ; 15h45 les lundis, mardis,

jeudis et vendredis, les ASTEM et les animateurs du centre de loisirs assureront les animations périscolaires sur site jusqu'à 16h30. Les enfants inscrits à la garderie périscolaire

rejoindront le pôle enfance accompagnés de leurs animateurs.

Les effectifs et l'équipe pédagogique

Direction : Mme Marie-José LECOQ-PERROT

Section	Elèves	Enseignant	ATSEM
Petite section	29	Mme Marie-José LECOQ-PERROT	Mme Emilie GOMEZ
Petits / Moyens	28	Mme Philippe PECAUD	Mme Martine JAUNAY
Moyens / Grands	28	Mme Sylvie ALIAS	Mme Carmen MANAS
Grande section	30	Mme Elisabeth SERRANO	Mme Martine FIORE

Mmes Catherine BRACCO, Fanny ROS et Fabienne CLAREBOUT font également partie de l'équipe scolaire. Elles interviennent tout au long de la journée pour assister les enseignants, les ATSEM et l'équipe de restauration dans leurs activités quotidiennes.

les voyages pédagogiques et sorties scolaires 2015/2016

Comme chaque année les enfants des écoles communales ont pu bénéficier de Voyages pédagogiques et sorties scolaires financées en partie par municipalité pour un montant de : 13 790,00 € pour les voyages de fin d'année et de 778 € pour les sorties scolaires.



Photo de classe découverte à dominante artistique de Mme FAUDON.

Voyages scolaires 2015/2016

Classes	Dates	Destination
M. et Mme FLORYSZCZAK	du 25 au 29 janvier 2016	Classe de neige ODEL-VAR à VARS
Mme FAUDON	du 25 au 29 avril 2016	Classe de découverte à dominante artistique au Logis du pin à la Marthe
Mme MONDELLI et ROUSSEAU	du 2 au 4 mai 2016	Visite du Musée de la préhistoire de Quinson avec atelier sur le thème de la poterie, du feu et du tir
M. GROSSO et M. MONDELLI	du 23 au 29 mai 2016	Une semaine en Ardèche : Villages ardéchois, musée de la grotte Chauvet et journée médiévale

Les petits de l'école maternelle ont également participé à des sorties scolaires ponctuelles : Visite du village des tortues à Gonfaron, pique-nique à la plage des Canoubiers, sortie dans la forêt de la Garde-Freinet.

Zoom sur « les dames des écoles »

On les appelle affectueusement « Les dames des écoles », elles occupent des postes polyvalents au sein des établissements scolaires, tels que l'ac-

compagnement dans les bus scolaire, le service des enfants à la cantine et l'entretien des locaux scolaires.

Indispensables au bon fonctionnement de l'activité scolaire et périscolaire, nous saluons leur travail quotidien, pas toujours facile, auprès des enfants et des enseignants.

Virginie, Pierrette et Nathalie

Sylvie, Christine, Annie et Marthe

Justine, Claire, Christine et Maryline (absente)



De la maternelle au collège,
c'était la rentrée jeudi 1^{er} septembre !
Retour en images !





Le calendrier scolaire 2016-2017



	Zone A	Zone B	Zone C
Rentrée des élèves	Jeudi 1 ^{er} septembre 2016		
Vacances de Toussaint	Du mercredi 19 octobre 2016 au jeudi 3 novembre 2016		
Vacances de Noël	Du samedi 17 décembre 2016 au mardi 3 janvier 2017		
Vacances d'hiver	Du samedi 18 2017 au lundi 6 mars 2017	Du samedi 11 au lundi 27 février 2017	Du samedi 4 février 2017 au lundi 20 février 2017
Vacances de printemps	Du samedi 15 avril 2017 au mardi 2 mai 2017	Du samedi 8 avril 2017 au lundi 24 avril 2017	Du samedi 1 ^{er} avril 2017 au mardi 18 avril 2017
Vacances d'été	Samedi 8 juillet 2017		

Zones de vacances

Dans le cadre de la réforme des régions, ce nouveau calendrier triennal intègre aussi une modification de la répartition des académies dans les zones de vacances. **Ce nouveau zonage qui concerne les vacances d'hiver et de printemps doit entrer en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2016 :**

Zone A

Besançon • Dijon | Clermont-Ferrand • Grenoble • Lyon | Bordeaux • Limoges • Poitiers

Zone B

Aix • Marseille | Nice • Amiens • Lille | Caen • Rouen | Nancy • Metz • Reims • Strasbourg | Nantes | Orléans • Tours • Rennes

Zone C

Créteil • Paris • Versailles | Montpellier • Toulouse

À noter : en Corse et dans les départements d'outre-mer, chaque recteur d'académie dispose d'une compétence particulière pour adapter le calendrier national aux spécificités locales.

Retrouvez toutes les informations sur le site officiel de la ville —> www.saint-tropez.fr

Directeur de la Publication : Jean-Pierre TUVÉRI.

Sur une idée originale de Sylvie SIRI, Adjointe déléguée aux affaires scolaires. | Rédaction : Sylvie SIRI, Sandrine IBERTI, Hélène CHAMPETIER.
Septembre 2016 | Tirage 400 exemplaires.